



# l'savoir :

## Expérimentations d'interdépartementalité : le troisième binôme dévoilé et ... un binôme se transforme en trinôme !

**FLASH  
CCRF**



**2016  
09/05/2016**

Lors de la réunion organisée le 5 avril 2016 par le Ministre Emmanuel MACRON sur le plan d'actions relatif l'organisation territoriale de la DCCRF, les noms des départements concernés par les deux premières expérimentations d'interdépartementalité nous avaient été communiqués :

- Loire / Haute-Loire,
- Doubs / Haute-Saône.

La méthode d'*omerta* utilisée vis à vis des agents et des cadres CCRF concernés, qui ont ainsi découvert avec stupéfaction que leurs départements avaient été autoritairement désignés, n'a évidemment pas manqué de provoquer de vives réactions...

Par message du 4 mai 2016, le Secrétaire général des ministères économiques et financiers et la Directrice générale de la CCRF ont informé les organisations syndicales que :

- la troisième expérimentation concernera les DDI des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes,
- par ailleurs, l'expérimentation concernant le Doubs et la Haute-Saône sera étendue au Territoire de Belfort !

**CCRF-FO** dénonce ces méthodes à la hussarde et apporte son soutien aux personnels concernés.

**CCRF-FO** refuse ces projets d'interdépartementalité visant à pallier l'insuffisance durable de moyens et le manque chronique d'effectifs, avec toutes leurs conséquences sur le maintien des missions, la pérennité des structures, la situation des agents et leurs conditions de travail.

**La solution à l'inadéquation moyens/missions réside dans un plan pluriannuel de recrutement et de qualification !**